

Détail de la réunion							
Date	16/10/2019	Nombre total de votants	6				
Heure prévue	18h00						
Heure effective	18h15	Nombre d'observateurs					
Heure de fin	21h00						
Personnes présentes							
Atteinte du Quorum		Oui					
Lieu		LFL					
Durée de la réunion		2h45					
Type de réunions	CG		X				
	CG extraordinaire						
	AG						
	AG extraordinaire						
Membres élus		Membres de droit		Invités			
Jean-Christel ZANOVI	X	Magali TOULET	X	Patrick BRISSET	X		
Horacio FREITAS	Abs excusé	Gilles GANIVET	X	Annick MAYAKAS	Abs		
Thomas SAUZON	X	Laurent THOMAS	X				
		Thérèse DJE	X				
Sylvie ZANO	Abs excusée	Marie-Agnès HOUZANGE	X				
Mathieu AWLIME	X						
Sylvie ROUQUETTE	X	Jean-Philippe MAIZOUE	X				
Virginie RIVIERE	Abs excusée						
Jean-Emmanuel JULO-REMINIAC	Abs excusé						
Pacôme ADJOUROUVI	X						

Ordre du Jour

#1	Présentation de l'ordre du jour
#2	Validation du PV du 22 mai 2019
#3	Point sur la rentrée au collège-lycée et à l'école primaire
#4	Point sur le budget rectificatif 2019 et proposition budget 2020
#5	Commission dialogue social : rencontre avec les syndicats
#6	Point sur les travaux
#7	Point sur l'informatique
#8	Commission juridique
#9	Questions diverses (gardiennage, mission des affaires étrangères, sonnerie à l'école primaire, ASSC et ASLFL, communication avec les parents par mail et autres)

ITEM #1

Présentation de l'ordre du jour

Résumé des discussions

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. M. ZANOVI présente M. AWLIME qui souhaite rentrer au comité de gestion en qualité de trésorier-adjoint, ce nouveau membre est coopté à l'unanimité.

ITEM #2

Validation du PV du 22 mai 2019

Résumé des discussions

M. ZANOVI demande la validation du dernier PV, celui-ci est adopté à l'unanimité.

ITEM#4

Point sur le budget rectificatif 2019 et proposition budget 2020

Résumé des discussions

En raison d'une réunion entre les syndicats enseignants et MM Le COCAC et Le Proviseur, M. ZANOVI demande que le point 4 soit traité avant le 3.

Mme TOULET présente aux membres 2 documents sur l'exécution du budget 2019 : un pour les recettes et l'autre pour les dépenses. Suite à une baisse des effectifs à la rentrée de septembre, le budget a été rectifié.

Concernant les recettes :

1. Les écolages ont été revues à la baisse pour les encaissements du 1^{er} trimestre 2019-2020

à hauteur de 45 millions.

2. Les droits d'inscription et la location des manuels scolaires sont aussi revus à la baisse à hauteur pour les deux de 3.5 millions.
3. Les frais d'études, droits d'examens et divers (remboursements location de salles, mutualisation) sont en hausse
4. La restauration est aussi en hausse en raison d'une augmentation du nombre d'élèves mangeant à la cantine par rapport en janvier
5. La participation des familles aux projets pédagogiques est revue à la baisse car le montant initial a été un peu surévalué
6. Les subventions pour APP ont augmenté
7. Les bourses : les recettes sont égales aux dépenses
8. Les produits financiers : ce sont les intérêts du DAT, celui-ci devait être cassé mais il a été conservé

Le total des recettes fait apparaître un résultat positif de 14 887 000 FCFA.

A une question de M. ZANOVI sur les impayés de l'année en cours, Mme TOULET répond que ceux-ci sont gérés dans la comptabilité générale.

Concernant les dépenses :

1 Le fonctionnement pédagogique : une économie de 4 250 000 FCFA est envisagée sur cette ligne, principalement sur les lignes abonnements et manuels scolaires, les abonnements ayant été pris directement sur les lignes CDI ou BCD et le montant dépensé pour les manuels scolaires n'a pas atteint la prévision initiale.

2 Les projets pédagogiques : une économie de 11 millions est effectuée grâce à une meilleure rationalisation notamment pour le tennis, la natation et le rugby à l'école primaire. Mme DJE ajoute que beaucoup de projets ont été réalisés à l'école primaire, il n'y a pas volonté de les restreindre, le montant prévu était trop élevé.

3 La viabilisation : seule la ligne eau doit être augmentée d'un million suite à une surconsommation due aux travaux et à une fuite.

4 Les charges locatives et l'entretien : une petite augmentation est prévue suite à une consommation élevée de produits d'entretien et à une augmentation du loyer d'une des parcelles louées par l'établissement.

5 Les charges diverses : Des économies sont faites sur les lignes travaux de reprographie, frais de publicité et frais de téléphone, mais d'autres lignes augmentent comme celles des transitaires et de divers prestataires avec la venue d'un installateur spécifique pour les salles de sciences du bâtiment de la phase 2, celle de SERVIR car plus de repas ont été commandés, celle d'Internet, due au changement d'opérateur, celle des frais bancaires due à l'avance de trésorerie faite à l'AEFE en 2018 mais ces frais ont été payés en 2019.

Au total Mme TOULET annonce qu'elle a réinjecté 21.6 millions de FCFA dans le budget des charges diverses.

6 Les intérêts d'emprunt : ceux-ci ont augmenté de 13.826 000 FCFA en raison d'un prêt bancaire qui a évité de casser un DAT.

7 Les bourses : les recettes sont égales aux dépenses, les exonérations et abattements ont baissé suite à une baisse des effectifs.

8 La masse salariale : il y a 3 catégories de personnel : les enseignants, les agents de maîtrise et les agents d'exécution. Pour les enseignants il n'y pas de gros changements par rapport au budget initial, il faut juste noter le retrait en mars lors de la 1^{ère} modification du budget de l'avance de PRR et donc le rajout pour la 2^{ème} modification, ainsi que la création de la ligne prime de transport : prime rendue obligatoire pour tous les personnels à partir de septembre et jusqu'à présent uniquement donnée aux agents d'exécution. Pour les agents de maîtrise, on observe la création de la ligne prime de transport comme chez les enseignants, et la ligne

prestation labo qui correspond à la période de déménagement et réinstallation des nouveaux laboratoires. Pour les agents d'exécution, il apparaît une forte augmentation de la ligne assurance maladie, due principalement à l'ajout de nouveaux employés sur cette assurance. Certains membres du comité pensent qu'il faudrait sensibiliser les personnels à cette augmentation et en discuter aussi avec le Dr JOULIN qui est le principal médecin généraliste à donner des ordonnances.

Le résultat du budget de fonctionnement est positif de 27 481 000 FCFA.

Concernant les investissements, le solde est négatif de 59 956 0000 FCFA en raison de la retenue de garantie à verser aux entreprises en 2019. Mme ROUQUETTE sur les travaux du projet immobilier annonce que la réception de chantier a eu lieu et a permis de constater les malfaçons, les entreprises avaient un mois à partir de cette date pour lever les réserves selon le contrat. Le dernier délai étant mercredi 16 octobre, un huissier viendra pour un constat lundi 21 octobre pour les malfaçons, l'établissement devra faire les travaux par une autre entreprise et retenir le coût sur les factures restant à payer aux entreprises du chantier immobilier.

La proposition pour le budget 2020 fera l'objet d'une autre réunion du comité, Mme TOULET n'a pas eu le temps de s'y consacrer.

ITEM#3

Point sur la rentrée au collège-lycée et à l'Ecole Primaire

Résumé des discussions

M. THOMAS présente le tableau des effectifs qui montre le nombre d'élèves à la rentrée 2018 et à la rentrée 2019. Il y a eu une baisse de 78 élèves cette année, notamment au collège avec un net recul du nombre d'élèves en 6^{ème}, et à l'école maternelle en TPS, ce qui représente une baisse de recettes au budget. Mme DJE à ce sujet souhaiterait qu'il y ait cours pour les TPS le mardi et le jeudi après-midi comme les autres classes de maternelle, c'est ce qui limite selon elle les inscriptions en TPS. M. THOMAS observe qu'il y a eu beaucoup de départs d'enfants dans leurs pays d'origine mais pas vers d'autres écoles de Lomé. Mme ROUQUETTE souhaite que l'on communique plus sur les résultats du BAC et M. GANIVET ajoute qu'il faut aussi communiquer que seul un élève ayant fait sa scolarité au lycée français pourra se voir ouvrir davantage les portes des grandes écoles en France tel que sciences politiques, la Sorbonne. M. SAUZON se demande quelle direction à l'avenir prendra l'établissement si le vivier de potentiels parents est au maximum car si cet établissement doit plafonner à 750 ou 800 élèves il faudra en conséquences avoir une politique des ressources humaines pour supprimer des postes, il souhaite aussi avoir une meilleure notation dans les recherches Google sur les écoles à LOME car c'est de cette façon que les expatriés cherchent quelle est la meilleure école à LOME. M. THOMAS ajoute que l'homologation du Cours Lumière aura l'an prochain un effet sur les recettes liées aux frais d'examen et sur les bourses scolaires.

M. THOMAS annonce que pour la rentrée 2020, 3.5 postes de personnel expatrié seront supprimés et que cela engendrera des frais supplémentaires pour l'établissement. Il ajoute que par contre le nombre de classe de terminale passera de 4 actuellement à 2, les 6èmes resteront au nombre de 2, les 5èmes passeront de 3 à 2 ainsi que les 4èmes, ce qui engendrera un besoin de moins d'enseignants. M. THOMAS informe l'assemblée d'une perspective positive car l'AEFE veut dans deux ans réimplanter des postes d'expatriés car LOME est le pôle de la formation continue de la région. Par contre il ajoute que ces professeurs auront une décharge de 9H.

ITEM#5

Commission de dialogue social : rencontre avec les syndicats

Résumé des discussions

Une rencontre s'est tenue entre les syndicats enseignants, M. GANIVET et M. THOMAS ce soir même, M. GANIVET souhaite en parler au comité de gestion. M. GANIVET demande à ce qu'il y ait dans l'établissement un dialogue social, les syndicats ont accepté le protocole pour les élections des délégués qui se tiendront prochainement dans l'établissement. M. GANIVET souhaite que les syndicats s'investissent dans les commissions sauf en matière de finance et juridique, qui relèvent uniquement des parents et de la direction. Les syndicats ont bien compris les problématiques des durées des contrats de travail, pour les primes de transport, il leur a bien été dit que c'était une demande de l'inspection du travail qui l'exigerait pour viser les prochains contrats et qu'en aucune façon il n'y aura de rétroactivité de versement de ces primes.

ITEM#6

Point sur les travaux

Résumé des discussions

Un point sur le chantier immobilier ayant déjà été fait par Mme ROUQUETTE au moment du budget, M. THOMAS souhaite informer l'assemblée de la construction d'un bureau pour l'IEN en limite de l'IFT, côté allée de l'entrée école élémentaire, ce local aura environ 50m², c'est l'AEFE qui fait le projet et le lancement de l'appel d'offre aura lieu avant la fin du mois d'octobre. C'est l'établissement qui paye les travaux et s'occupe du suivi mais il sera intégralement remboursé par un versement du budget de la mutualisation et héritera du local. Ce bureau doit être prêt à la rentrée 2020.

ITEM#7

Point sur l'informatique

Résumé des discussions

M. SAUZON fait part à l'assemblée des remarques de la rencontre avec le prestataire informatique de l'établissement la société ROOTS : le parc informatique est assez ancien et doit être renouvelé sur plusieurs exercices, il observe un problème lié aux serveurs et au partage des fichiers mais ces machines sont évaluées à environ 5000 € chacune. Il a été aussi question du choix du module SCRIBE à installer sur le réseau pédagogique, il permettrait de contrôler le domaine et de partager les fichiers, les imprimantes et de gérer les comptes. Mme TOULET déclare que l'établissement n'a pas de capacité d'investissement pour ces matériels. M. SAUZON annonce que ROOTS a trouvé un équivalent à la licence éducative Microsoft en Afrique. Pour GVA, il déclare ne pas avoir encore eu de retour pour l'installation, cette nouvelle connexion permettra un triplement de la bande passante et une interconnexion entre les deux sites ainsi qu'économie annuelle d'environ 2 millions de FCFA. Pour finir M. SAUZON propose de faire de la restauration avec le parc informatique ancien ce qui permettrait des économies.

ITEM#8

Commission juridique

Résumé des discussions

M. ZANOVI rappelle qu'un contentieux est toujours en cours avec un ancien employé de l'établissement, l'audience a été renvoyée en décembre. Un deuxième cas est en cours, celui d'un ancien employé qui demande à l'association de le déclarer de façon rétroactive afin qu'il puisse toucher une retraite sur ces années faites à LOME, en effet l'association ne l'a pas déclaré à l'époque, la régularisation est en cours avec la CNSS pour les montants à reverser.

ITEM#9

Questions diverses

Résumé des discussions

M. THOMAS annonce que l'examen du DNB sera dématérialisé en 2020 comme le BAC et l'établissement devra verser 20€ par candidat présenté, la question est de savoir si ce coût sera facturé ou non à nos élèves. Le comité à l'unanimité souhaite que ce coût soit demandé aux élèves.

M. THOMAS informe les parents au sujet de l'ASSC que celle-ci travaille toujours avec les statuts de 2013 et que l'association ne les a jamais déposés, elle est mal gérée et l'établissement n'a pas d'information sur leur budget d'où la séparation de l'AS et de l'ASSC. L'AS sera créée et validée par l'AG des parents d'élèves de décembre, pour être dirigée par des professeurs du LFL et M. THOMAS en sera le Président, l'ASSC sera indépendante de l'établissement et aura un parent comme président. M. THOMAS annonce que l'AEFE restructure sa branche sport. Une convention entre l'UNSS et l'AEFE va être signée. Des ligues sportives se mettent en place dans chaque zone et le siège de la zone Afrique Centrale sera à LOME. C'est désormais la ligue qui organisera les différents tournois comme le Challenge ou la Côtère.

Concernant le gardiennage, M. THOMAS demande au comité s'il faut relancer un appel d'offres restreint pour changer la société actuelle qui est chère, suivant une recommandation selon laquelle tous les services français devraient avoir la même société de gardiennage. THOMAS annonce la démission de l'aide-soignante recrutée à la rentrée.

Fin de la réunion : 21H00.

LE VICE-PRESIDENT

M. JC ZANOVI



LA SECRETAIRE

Mme F. FOUCHARD

LE PROVISEUR

M. L. THOMAS

